



## **À l'attention des responsables du service à domicile des malades Huntington...**

L'Association Huntington France a reçu quelques appels de familles de la communauté Huntington **pour alerter de difficultés dans la continuité du service à domicile** dont elles bénéficient pour leur venir en aide, certains services étant même supprimés. Le confinement dû au coronavirus nous amène, en tant qu'association de malades, à vous sensibiliser sur des situations individuelles catastrophiques qui pourraient être observées chez ces personnes atteintes de la maladie de Huntington.

**En tant que Président de l'Association Huntington France, je me dois de vous interpeller à ce sujet.**

La maladie de Huntington est une maladie neurodégénérative héréditaire grave et incurable qui se développe chez des sujets adultes. Il arrive que certaines personnes développant la maladie soient en rupture sociale, en rupture familiale et ces personnes vivent souvent seules à domicile dans des conditions difficiles. **Du fait d'un déni de la maladie, les malades font peu appel aux services sociaux ou aux organismes d'aide à domicile et à la personne, ce qui rend leurs situations encore plus catastrophiques.**

De nombreux organismes d'action sociale ou de services à la personne interviennent régulièrement à domicile chez ces malades et ces aides sont absolument indispensables pour les malades. Du fait du confinement, nous pouvons craindre que certaines missions d'aides à domicile aient été supprimées ou annulées.

J'attire votre attention sur le fait que si dans vos interventions, vous avez connaissance d'une personne atteinte de la maladie de Huntington, **il est impératif de porter aide à ces personnes dans la mesure du possible.**

L'association reste à votre disposition si vous souhaitez plus de renseignements sur la maladie et ses symptômes. Un grand merci à l'avance pour toute l'attention que vous porterez à notre demande et aux malades Huntington en difficulté.

**Marc Issandou**  
**Président**

